

COMMENT CALCULER LA BASE DE COTISATION DES APPRENTIS

- Calculez dans un premier temps :

Le taux horaire du SMIC au 01/01/N x (% du SMIC actuel de l'agent – 11%)

Il faut ensuite arrondir ce montant à deux décimales (au centime le plus proche).

- Multipliez enfin le résultat obtenu par 169h.

Cette constante est renseignée dans « Nombre d'heures mensuel pour base cotisations apprentis » qui se trouve dans le menu **Modules/Configuration** puis dans le menu **Outils/Constantes internes au moteur de calcul**.

Vérifiez à cet endroit qu'elle ait la bonne valeur, soit 169h.

- Exemple de calcul au 01/11/06 pour un apprenti payé à 44% du SMIC :

SMIC au 01/01/06 = 8.03

SMIC au 01/07/06 = 8.27

Nombre d'heures mensuel pour base cotisations apprentis = 169h

$8.03 \times (44\% - 11\%) = 8.03 \times 33\% = 2.6499$

Il faut garder 2.65

$2.65 \times 169 = 447.85$